

PROCÈS-VERBAL de la deuxième (19-02) réunion de la **commission des études** tenue le mardi 12 février 2019, à 9 h, au local G-130 du Cégep de Rimouski.

19-02.01 – **ÉTAIENT PRÉSENTES ET PRÉSENTS** : mesdames Lyanna Bernier, Lucie Bernier, Koralie Bérubé-Francis, Marie-Hélène Cloutier, Jocelynn Meadows (présidente), Josée Ruest et messieurs Serge Desrosiers, Dave Gagnon, Luc Jobin, Jean Simard et Richard Tousignant.

ABSENCES MOTIVÉES : mesdames Marlène Cormier, Geneviève Morin, Annie-Claude Prud'homme et monsieur François Delisle.

A ÉGALEMENT ASSISTÉ : mesdames Nicole Coats (secrétaire d'assemblée), Sylvie Fortier (points 06 à 10)

19-02.02 – **ORDRE DU JOUR**

- .01 – Vérification des présences et mot de bienvenue
- .02 – Examen de l'ordre du jour
- .03 – Présidence d'assemblée et animation
- .04 – Procès-verbal de la 1^e (19-01) réunion
 - a) Adoption
 - b) Suites
- .05 – Information
- .06 – IMQ – plan-cadre « Outils informatiques : pour un travail efficace » : avis
- .07 – IMQ – projet de révision de la grille du programme Technologie de l'architecture navale (248.A0) : avis
- .07 – IMQ – modifications à la grille du programme Navigation (248.B) : dépôt
- .09 – IMQ – modifications à la grille du programme Techniques de génie mécanique de marine (248.D0) : dépôt
- .10 – IMQ – modifications à la grille du programme Techniques de la logistique du transport (410.A0) : dépôt
- .11 – Cégep – modifications aux grilles de programmes 2019-2022 : dépôt
- .12 – Discussion – commission des études vs comité des études
- .13 – Modifications au Règlement sur les droits de scolarité et les droits spéciaux payables – information
- .14 – Projet d'ordre du jour de la prochaine réunion

Il est **PROPOSÉ** par madame Marie-Hélène Cloutier, **APPUYÉ** par madame Josée Ruest, et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'adopter l'ordre du jour tel qu'il a été proposé.

19-02.03 - PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE ET ANIMATION

Les membres conviennent que madame Jocelynn Meadows agira comme présidente d'assemblée et assurera l'animation.

19-02.04 – PROCÈS-VERBAL DE LA 1^E (19-01) RÉUNION

a) Adoption 19-01

Il est PROPOSÉ par monsieur Serge Desrosiers, APPUYÉ madame Lyanna Bernier, et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal de la 1^e réunion (19-01) à la suite des corrections apportées.

b) Suites

Aucune suite à donner.

19-02.05 – INFORMATION

Madame Meadows dépose une lettre reçue le 8 février envoyée par le président du conseil d'administration monsieur Raymond Lacroix annonçant la consultation pour l'évaluation du mandat du directeur général. Monsieur Lacroix accompagné de madame Marie-Hélène Pelletier se joignent aux membres de la commission des études afin d'expliquer le processus d'évaluation. Il indique que les délibérations de la CÉ sont à huit clos, mais que les conclusions de l'évaluation deviendront publiques. Étant donné qu'il est impossible d'organiser deux réunions de la CÉ avant la date limite de remise de l'avis, Monsieur Lacroix prolonge ce délai jusqu'au 5 mars, et ce, pour l'ensemble des groupes consultés. Les membres s'entendent pour discuter du sujet à la CÉ du 26 février 2019. Par la suite, une réunion extraordinaire de la CÉ aura lieu le 5 mars pour adopter le procès-verbal de la réunion du 26 février. Un extrait du procès-verbal sera envoyé au secrétaire général, pour ensuite le transmettre au comité d'évaluation du mandat du DG.

19-02.06 – IMQ – PLAN-CADRE « OUTILS INFORMATIQUES : POUR UN TRAVAIL EFFICACE » : AVIS

Madame Jocelynn Meadows présente le projet de résolution concernant le plan-cadre du cours complémentaire « Outils informatiques : pour un travail efficace ».

Dans l'objectif d'actualiser l'offre de cours complémentaires, le Département de sciences pures et appliquées de l'Institut maritime du Québec, en collaboration avec le Service de l'enseignement régulier, a procédé à la mise à jour du plan-cadre du cours complémentaire de la discipline « informatique ».

Les modifications apportées au plan-cadre du cours 204-XXX-QM *Outils informatiques : pour un travail efficace* consistent à l'ajustement des contenus de cours pour permettre l'exploration d'outils technologiques récents (gestion infonuagique, collaboration à distance, etc.) en plus des logiciels les plus fréquemment utilisés dans le cadre scolaire et professionnel (traitement de texte, traitement de données, présentation, etc.).

De plus, l'exploration de ces outils technologiques étant prévue dans le cadre de projet en équipe, ce contexte sert aussi de prétexte à l'introduction à certaines méthodes de travail intellectuel (règles de présentation d'un rapport écrit, conditions de réalisation efficaces d'un travail en équipe, etc.).

Objectif

Que le conseil d'administration du Collège de Rimouski adopte les modifications au plan-cadre du cours 204-XXX-QM *Outils informatiques : pour un travail efficace* telles que présentées.

Considérant

Que le plan-cadre présenté :

- Reflète les modifications apportées aux cours¹;
- Vient actualiser l'offre de cours complémentaire du Service de l'enseignement régulier de l'IMQ;
- Favorise la réussite des élèves par l'ajout d'un enseignement de certaines méthodes de travail intellectuel;
- A obtenu un avis favorable du comité des études de l'IMQ à la rencontre du 15 janvier 2019 (IMQ CÉ2019-01.06).

Recommandation

Donner un avis favorable au conseil d'administration du Collège de Rimouski afin qu'il adopte le plan-cadre du cours 204-XXX-QM *Outils informatiques : pour un travail efficace* tel que présenté (voir la note de bas de page à la page précédente).

Il est PROPOSÉ par monsieur Serge Desrosiers APPUYÉ madame Josée Ruest, et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de donner un avis favorable au conseil d'administration du Collège de Rimouski afin qu'il adopte le plan-cadre du cours 204-XXX-QM *Outils informatiques : pour un travail efficace* tel que présenté (voir la note de bas de page).

19-02.07 - IMQ – PROJET DE RÉVISION DE LA GRILLE DU PROGRAMME TECHNOLOGIE DE L'ARCHITECTURE NAVALE (248.A0) : AVIS

Madame Jocelynn Meadows présente le projet de résolution de la révision de la grille du programme Technologie de l'architecture navale (248.A0). Ce fut une révision en profondeur et un choix réfléchi à la suite de discussions et d'un travail qui a duré plusieurs mois dans le département.

Des changements à la grille de programme *Technologie de l'architecture navale* (248.A0) sont proposés dans l'objectif d'une implantation à partir de la cohorte 2019.

Les raisons ayant mené à cette révision de la grille de programme sont :

- La nécessité de revoir certains éléments du programme afin de s'assurer d'être conforme au devis;
- Le constat de redondances de certains contenus entre plusieurs cours;
- Le souci de mettre à jour la formation afin de répondre à certaines attentes du marché du travail et à l'évolution des technologies;
- La volonté de favoriser la progression des apprentissages et l'intégration du projet de l'épreuve synthèse de programme (ESP) dans les cours de formation spécifique.

Le projet de révision implique :

- La création de nouveaux cours (cours actuels scindés ou retirés);
- La réorganisation des compétences ministérielles (réinterprétation);
- La réorganisation des heures et unités entre les différents cours;
- Le déplacement de certains cours;
- La réorganisation des préalables associés aux cours.

¹ À noter : le numéro du cours sera modifié au cours des prochaines semaines (en attente de réception).

Objectif

Que le conseil d'administration du Collège de Rimouski adopte les modifications telles qu'elles ont été déposées.

Considérant

- Que la grille de programme révisée :
 - Reflète les changements à apporter au programme, tels que souhaité par le comité de programme de *Technologie de l'architecture navale*²;
 - Favorise une progression des apprentissages chez les élèves;
 - Est le fruit d'une réflexion et d'un travail collaboratifs;
 - A reçu un avis favorable du comité des études de l'IMQ à la séance du 15 janvier 2019 (réf. : IMQ CÉ2019-01.07).

Recommandation

Donner un avis favorable au conseil d'administration du Collège de Rimouski afin qu'il adopte la révision de la grille du programme *Technologie de l'architecture navale* (248.A0) telle que présentée (voir la note de bas de page précédente).

Il est PROPOSÉ par madame Koralie Bérubé-Francis APPUYÉ madame Lucie Bernier et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de donner un avis favorable au conseil d'administration du Collège de Rimouski afin qu'il adopte la révision de la grille du programme Technologie de l'architecture navale (248A0) telle que présentée (voir la note de bas de page à la page précédente).

19-02.08 - IMQ – PROJET DE RÉVISION DE LA GRILLE DU PROGRAMME NAVIGATION (248.B0) : DÉPÔT ET AVIS

Madame Sylvie Fortier présente les modifications apportées au programme Navigation (248.B0).

À la suite de la présentation de Madame Fortier, les membres de la CÉ s'entendent pour donner leur avis immédiatement à la suite du dépôt des modifications à la grille du programme de Navigation.

Madame Meadows présente le projet de résolution suivant :

Des modifications à la grille de programme *Navigation* (248.B0) sont proposées dans l'objectif d'une implantation à partir de l'année 2019-2020. Les modifications proposées s'appliqueraient à l'ensemble des élèves inscrits à ce programme d'études.

Une première modification s'explique par le souhait d'atténuer certaines difficultés rencontrées sur le plan de l'élaboration des horaires de cours des élèves. Elle s'inscrit dans une même année scolaire (les trimestres 4 et 5 constituant l'« année 3 » du programme).

Par ailleurs, afin de refléter l'enseignement réel du cours 248-53B-QM *Vrac liquide II*, il est proposé de modifier la pondération de ce cours. Cette modification occasionne un changement de numéro de cours, mais n'a pas d'incidence sur les nombres d'heures et d'unités qui y sont attribués.

Objectif

Que le conseil d'administration du Collège de Rimouski adopte les modifications telles qu'elles ont été déposées.

² À noter : les numéros de cours marqués par des « x » seront modifiés au cours des prochaines semaines.

Considérant

- Que la grille de programme modifiée :
 - Reflète les changements à apporter au programme, tels que souhaité par le comité de programme de *Navigation*³;
 - Favorise une progression des apprentissages chez les élèves;
 - Facilite l'élaboration des horaires de cours des élèves;
 - Est le fruit d'une réflexion et d'un travail collaboratifs;
 - A reçu un avis favorable du comité des études de l'IMQ à la séance du 31 janvier 2019 (réf. : IMQ CÉ2019-02S.05);

Recommandation

Donner un avis favorable au conseil d'administration du Collège de Rimouski afin qu'il adopte les modifications à la grille du programme *Navigation* (248.B0) telles que présentées (voir la note de bas de page).

Il est PROPOSÉ par monsieur Dave Gagnon APPUYÉ madame Marie-Hélène Cloutier et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de donner un avis favorable au conseil d'administration du Collège de Rimouski afin qu'il adopte la révision de la grille du programme *Navigation* (248.B0) telle que présentée (voir la note de bas de page à la page précédente).

19-02.09 - IMQ – PROJET DE RÉVISION DE LA GRILLE DU PROGRAMME TECHNIQUES DE GÉNIE MÉCANIQUE DE MARINE (248.D0) : DÉPÔT ET AVIS

Madame Sylvie Fortier présente les modifications apportées au programme *Navigation* (248.B0).

À la suite de la présentation de Madame Fortier, les membres de la CÉ s'entendent pour donner leur avis immédiatement à la suite du dépôt des modifications à la grille du programme de Techniques de génie mécanique de marine.

Madame Meadows présente le projet de résolution suivant :

Des modifications à la grille de programme *Techniques de génie mécanique de marine* (248.D0) sont proposées dans l'objectif d'une implantation à partir de l'année 2019-2020. Les modifications proposées peuvent s'appliquer à partir de la cohorte 2017.

Une première modification s'explique par le souhait du département porteur du programme de favoriser l'approfondissement de l'apprentissage du fonctionnement d'un simulateur en réfrigération par la pratique, dans le cadre du cours 248-61C-QM *Atelier 5*. Actuellement les cours 248-64C-QM *Réfrigération* et 248-61C-QM *Atelier 5* se situent au trimestre 6. Ce déplacement de cours entraîne une modification des préalables associés à certains cours, touchés par la modification.

Objectif

Que le conseil d'administration du Collège de Rimouski adopte les modifications telles qu'elles ont été déposées.

Considérant

- Que la grille de programme modifiée :
 - Reflète les changements à apporter au programme, tels que souhaité par le comité de programme de *Techniques de génie mécanique de marine*;
 - Favorise une progression des apprentissages chez les élèves;
 - Est le fruit d'une réflexion et d'un travail collaboratifs;
 - A reçu un avis favorable du comité des études de l'IMQ à la séance du 31 janvier 2019 (réf. : IMQ CÉ2019-02S.06).

³ À noter : les numéros de cours marqués par des « x » seront modifiés au cours des prochaines semaines.

Recommandation

Donner un avis favorable au conseil d'administration du Collège de Rimouski afin qu'il adopte les modifications à la grille du programme *Techniques de génie mécanique de marine (248.DO)* telles que présentées.

Il est PROPOSÉ par madame Lucie Bernier APPUYÉ madame Lyanna Bernier et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de donner un avis favorable au conseil d'administration du Collège de Rimouski afin qu'il adopte la révision de la grille du programme *Techniques de génie mécanique de marine* telle que présentée (voir la note de bas de page à la page précédente).

19-02.10 - IMQ – PROJET DE RÉVISION DE LA GRILLE DU PROGRAMME TECHNIQUES DE LA LOGISTIQUE DU TRANSPORT (410.A0) : DÉPÔT ET AVIS

Madame Sylvie Fortier présente les modifications au programme *Techniques de la logistique du transport (410.A0)*.

À la suite de la présentation de Madame Fortier, les membres de la CÉ s'entendent pour donner leur avis immédiatement à la suite du dépôt des modifications à la grille du programme de *Techniques de logistique du transport*.

Madame Meadows présente le projet de résolution suivant :

Des modifications à la grille de programme *Techniques de la logistique du transport (410.A0)* sont proposées dans l'objectif d'une implantation à partir de l'année 2019-2020. Les modifications proposées peuvent s'appliquer à partir de la cohorte 2018. Ces changements concernent seulement la version 2018 de la grille et touchent des cours qui seront offerts pour la première fois en 2019-2020 ou 2020-2021.

Des changements dans les conditions de recherche d'emploi dans le domaine de la logistique du transport (placement grandement facilité depuis plusieurs années) et la maîtrise précoce du processus de recherche d'emploi par les élèves ont amené le département à réévaluer le nombre d'heures attribuées au cours 410-414-QM *Stage en logistique*. Le personnel enseignant du département souhaite que les heures récupérées soient distribuées dans certains cours où se posait un défi de gestion des contenus et des laboratoires.

De plus, le déplacement de deux cours est proposé. Cette modification s'explique par le constat que certains apprentissages, notamment au sujet des différents modes de transport, ne sont pas effectués au quatrième trimestre, alors qu'ils s'avèrent essentiels pour le cours 410-FGN-QM *Distribution*. Sans ajouter de préalables, déplacer ce cours au trimestre 6 permet de maximiser les possibilités que les élèves maîtrisent ces éléments.

Finalement, il est recommandé d'ajouter une condition « corequis » aux cours 410-xxx-QM *Commerce international* et 410-xxx-QM *Douane*, tous deux offerts au trimestre 5. Cette condition favorise une approche pédagogique interdisciplinaire, souhaitée par le département.

Objectif

Que le conseil d'administration du Collège de Rimouski adopte les modifications telles qu'elles ont été déposées.

Considérant

- Que la grille de programme modifiée :
 - Reflète les changements à apporter au programme, tels que souhaité par le comité de programme de *Techniques de la logistique du transport*⁴;
 - Met à jour certains contenus de cours relativement au processus de recherche d'emploi (réseautage, etc.);
 - Favorise une progression des apprentissages chez les élèves;
 - Est le fruit d'une réflexion et d'un travail collaboratifs;
 - A reçu un avis favorable du comité des études de l'IMQ à la séance du 31 janvier 2019 (réf. : IMQ CÉ2019-02S.07);

Recommandation

Donner un avis favorable au conseil d'administration du Collège de Rimouski afin qu'il adopte les modifications à la grille du programme *Techniques de la logistique du transport* (410.A0) telles que présentées (voir la note de bas de page).

Il est PROPOSÉ par monsieur Dave Gagnon APPUYÉ madame Koralie Bérubé-Francis et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de donner un avis favorable au conseil d'administration du Collège de Rimouski afin qu'il adopte la révision de la grille du programme *Techniques de la logistique du transport* (410.A0) telle que présentée (voir la note de bas de page).

19-02.11 - CÉGEP – MODIFICATIONS AUX GRILLES DE PROGRAMMES 2019-2022 : DÉPÔT ET AVIS

Madame Lucie Bernier présente les modifications aux grilles de programme du Cégep pour la cohorte 2019-2022.

À la suite de la présentation de Madame Bernier, les membres de la CÉ s'entendent pour donner leur avis immédiatement à la suite du dépôt des modifications aux grilles de programmes 2019-2022.

Madame Meadows présente le projet de résolution suivant :

Chaque année, des modifications aux grilles de cours des programmes sont demandées. Ces modifications sont apportées pour diverses raisons, entre autres d'ordre pédagogique ou pour répondre aux besoins des universités ou du marché du travail. Cette année, des modifications ont été demandées dans les programmes suivants :

1. 081 Tremplin DEC
2. 221.A0 Technologie de l'architecture
3. 221.C0 Technologie en génie du bâtiment
4. 241.A0 Techniques de génie mécanique
5. 241.D0 Technologie de mécanique industrielle
6. 243.B0 Technologie de l'électronique – International (Cachan et Villeteuse)

Ces modifications visent à assurer un meilleur cheminement scolaire des étudiantes et des étudiants, à mieux harmoniser les apprentissages entre les trimestres, à mieux répondre aux besoins du marché du travail ou encore à équilibrer les tâches départementales entre les trimestres. Pour le programme de Tremplin DEC, l'objectif est avant tout de répondre aux changements exigés par le ministère.

⁴ À noter : les numéros de cours marqués par des « x » seront modifiés au cours des prochaines semaines.

Objectif

- Donner un avis favorable au conseil d'administration pour l'adoption des grilles révisées;
- Offrir des programmes de qualité adaptés aux besoins de formation des étudiantes et des étudiants, aux besoins des universités ou du marché du travail et conformes aux programmes ministériels.

Considérant

- que les grilles de cours reflètent les modifications apportées aux programmes;
- que les grilles de cours permettent un cheminement harmonieux pour l'étudiante ou l'étudiant;
- que les grilles de cours ont été discutées en comité de programme et en Régie des études;
- que ces propositions ont fait l'objet d'analyse par le comité de révision des grilles composé des spécialistes de contenu du SQEP et du SEAR.

Recommandation

Donner un avis favorable au conseil d'administration pour l'adoption des grilles révisées des programmes : 081 – Tremplin DEC, 221.A0 – Technologie de l'architecture, 221.C0 – Technologie en génie du bâtiment, 241.A0 – Techniques du génie mécanique, 241.D0 – Technologie de mécanique industrielle, 243.B0 - Technologie de l'électronique- International (Cachan et Villeteuse) et ce, telles qu'elles ont été présentées.

Il est PROPOSÉ par monsieur Richard Tousignant APPUYÉ madame Marie-Hélène Cloutier et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de donner un avis favorable au conseil d'administration du Collège de Rimouski afin qu'il adopte les modifications aux grilles de programmes 2019-2022 du Cégep telles que présentées.

Une question est posée quant à l'utilisation du mot « étudiant » au lieu de « élève ». Des vérifications et des corrections seront faites dans les prochaines mise à jour des grilles de programmes. Madame Bernier indique aux membres de la CÉ que « élève officier » est le mot officiel prescrit par Transport Canada et par l'Organisation maritime internationale (OMI).

19-02.12 - DISCUSSION – COMMISSION DES ÉTUDES VS COMITÉ DES ÉTUDES

Les membres discutent des règles du comité des études vs la commission des études. Les membres représentant le SEECR mentionnent qu'il n'y a pas de représentant des affaires pédagogiques présent pour le moment et qu'ils préfèrent attendre son remplacement ou son retour pour continuer cette discussion. Madame Meadows croit que les membres présents peuvent quand même discuter de la question, mais indique qu'une décision devra être prise d'ici la fin de l'année.

Les membres s'entendent sur quelques enjeux du comité des études. Le cadre local d'application de la PIÉA doit être adopté au comité des études pour ensuite être vu comme information à la CÉ. Pour les cours complémentaires, les plans-cadres seront discutés au comité des études et l'avis sera donné par la CÉ. Des corrections seront apportées au tableau.

19-02.13 - MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT SUR LES DROITS DE SCOLARITÉ ET LES DROITS SPÉCIAUX PAYABLES - INFORMATION

Madame Jocelynn Meadows présente les modifications au règlement sur les droits de scolarité et les droits spéciaux payables. Ces modifications sont des obligations ministérielles.

19-02.14 - PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE RÉUNION

- Évaluation du mandat du DG
- Effectif étudiant du trimestre d'hiver 2019
- Discussion – commission des études vs comité des études

La séance est levée à 11 h 40.

Présidente

Secrétaire d'assemblée